



**BASSINS VERSANTS DES
PYRÉNÉES ARIÉGEOISES**

**Commission Locale de l'Eau du SAGE des
Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises**

Délibération n°11-07-2024/1

**Validation du compte-rendu
de la CLE du 1^{er} février 2024**

La Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises, dûment convoquée le jeudi 11 juillet 2024 à 9H30, s'est réunie au Conseil Départemental de l'Ariège, sous la Présidence de M. Jean-Paul FERRE.

➤ **LES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES :**

Etaient présents :

M. Jean-Paul FERRE, M. Henri BENABENT, Mme Patricia QUINAT-RAYNAUD, M. Jean-Luc ROUAN, M. Xavier CAUX, M. Jean-Jacques MARTINEZ, Mme Joëlle CHALAVOUX, Mme Jessica MIQUEL, M. Pierre VIEL, M. Alain METGE, M. Daniel BESNARD, Mme Sylvie BRINGUIER, M. Michel AUDINOS, M. Jérôme BLASQUEZ

Ont donné pouvoir

M. Jean-Jacques RAMADE
M. David-Olivier CARLIER

A :

M. Jean-Paul FERRE
M. Jean-Jacques MARTINEZ

Etaient absents, excusés :

M. André PECHIN, M. Alain SOULE, M. Georges ARMENGOL, M. Daniel ARTAUD, M. André VIDAL

Etaient absents :

M. Pascal CHICOT, M. Jean-Louis REMY, M. Gilbert HEBRARD, M. Guillaume LOPEZ, M. Manuel SARDA, M. Daniel GERAUD, M. Nicolas DIGOUDE, M. François VANDERSTRAETEN, Mme Juliette AMIOT, M. Joël CAZAJUS, Mme Pascale CANAL, Mme Estelle VILESPY, M. Daniel GONCALVES, M. Bernard LAMARY, M. Claude CANSINO, M. David COMMINGES, M. Loïc GOJARD, M. Nicolas GARCIA, M. Marc SANCHEZ

➤ **LES REPRESENTANTS DES USAGERS :**

Etaient présents :

Chambre agriculture 31 (Mme Christel CARPENTIER), Fédération régionale d'agriculture biologique (M. Philippe ASSEMAT), CCI 09 (M. Renaud CHAMPREDONDE), EDF Hydro (M. Serge PAYRE), UNICEM Midi-Pyrénées (M. Laurent ROUSSEL), ANA-CEN (Mme Anne TISON), ANPER-CEA (M. Jean-Pierre JENN)

Ont donné pouvoir

FNE Midi Pyrénées (M. Henri DELRIEU)

A :

ANPER-CEA (M. Jean-Pierre JENN)

Etaient absents, excusés :

Chambre agriculture 09 (M. Nicolas PUJOL), Fédération des moulins de France (M. Patrick SUILHARD), Fédération de pêche 09 (M. Laurent GARMENDIA)

Etaient absents :

Chambre agriculture 11 (M. Daniel CASTEIGNAU), Organisme Unique Vallée de l'Ariège (Mme Nicole QUILLIEN), Organisme Unique Garonne Amont (M. Serge BOUSCATEL), Syndicat des propriétaires forestiers privés d'Ariège (M. Jean GUICHOU), Energialys (M. Alexandre

LAROQUE), Comité Régional Occitanie de Canoë-Kayak (M. Eric BIAU), Ariège Pyrénées Tourisme (M. Michel PICHAN), UFC Que choisir (M. Jacques ABIVEN), Fédération de pêche 31 (M. Norbert DELPHIN), Fédération de pêche 11 (M. David FERNANDEZ)

➤ **LES REPRESENTANTS DE L'ETAT :**

Etaient présents :

Préfecture de l'Ariège DDT09 (M. Siegfried CLOUSEAU), Agence de l'Eau Adour Garonne (M. Matthieu MAGDELAINE), ARS Occitanie (M. Stéphane WAGNER), DREAL Occitanie (M. Anne VUILLET)

Etaient absents, excusés :

DDT31 (Mme Valérie FAGES), DDTM11

Etaient absents :

Préfet coordonnateur de Bassin (représenté par la DREAL Occitanie, M. Anthony DELHAISE), DDTM66 (M. Thomas LEDUC), DRAAF (M. Florent GUHL), Office Français de la Biodiversité Région Occitanie (M. Stéphane DI MAURO), ONF (Mme Marguerite DELAVAL), CRPF (M. Emmanuel ROUYER)

Etaient également présents :

CD09 Directrice Adjointe DAATE (Mme Guylaine AUTHIER), CD09 DAATE-Service Eau (Mme Karine ORUS DULAC), CD09 DAATE-Service Eau (M. Florian TESTA), CD09 DAATE-Service Eau (Mme Emilie VIE), Garants de la CNDP (Mme Anne Isabelle PARDINEILLE et M. Jean-François COUMEL), Conseil Départemental 31 (M. Vincent RIBOT), Chambre d'Agriculture de l'Aude (Mme Marine ALBERT), Chambre d'Agriculture de l'Ariège (Mme Elise LLOBET), SMDEA 09 (M. Patrick RESCANIERES), ECLECTIC Expérience (Madame Sofia ALIAMET), IREEDD (Messieurs Fady HAMADE et Pascal CHANE POI SANE), SBGH (M. Jean-Christophe CID), Institution des Eaux de la Montagne Noire (Mme Sandrine BOISARD-CASTAN), PNR PA (Mme Luce RAMEIL), SCOT Vallée de l'Ariège (Mesdames Marine MONREDON et Amandine COUREAU), SYMAR Val d'Ariège (Mme Marie BERTHELOT), DDT09 (Mme Manon GIRARD)

Monsieur le Président accueille l'ensemble des participants et ouvre la séance.
Les points à l'ordre du jour ne nécessitent pas le quorum.

Il sollicite l'assemblée sur d'éventuelles remarques ou questions concernant la proposition de compte-rendu de la CLE du 1^{er} février 2024. Ce dernier n'appelle aucune remarque.

Monsieur le Président propose de soumettre au vote la validation du compte-rendu du 1^{er} février 2024.

DECISION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Le Président propose à l'assemblée de valider le compte-rendu de la CLE du 1^{er} février 2024.

Celui-ci est validé à l'unanimité.

Le compte-rendu est annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,

Le Président de la CLE du SAGE BVPA,



Jean-Paul FERRE